

AFFAIRE N° 9

VIREMENT de crédit sur un disponible concernant la protection contre les crues

LEMAIRE donne lecture de la lettre de M. l'Ingénieur en Chef des Ponts & Chaussées, n° 2402 bis/204 P.C., en date du 2 Février 1961.

Objet: Lotissement des 2 CANONS - Protection contre les crues

Réf: Votre lettre n° 915 du 11 Décembre 1960.

Monsieur le Maire,

Par lettre visée en référence, vous me signalez que des habitants du lotissement des DEUX CANONS ont attiré votre attention sur le danger présenté par les crues de la rivière voisine. Et vous m'en avisez pour que les décisions utiles ne soient prises.

Je rappelle que la rivière des Patates à Durand est l'objet d'un programme d'endiguement auquel participe la Commune de Saint-Denis et la S.I.D.R. depuis plusieurs années, de sorte que le problème et ses solutions sont connus.

Ainsi deux digues viennent d'être achevées sur la rive gauche immédiatement en amont du lotissement.

En outre, l'entreprise TOUZET doit construire, financée par la S.I.D.R. pour 800.000 Fr environ et aussi sur votre accord, par une partie du reliquat de crédits provenant du marché communal actuel d'endiguement de la SEGEFOM (600.000 Fr sur 2.612.403 disponibles) une nouvelle digue rive droite en face de l'aval des ouvrages qui viennent d'être terminés. Ces travaux doivent protéger la partie siglée du lotissement, si vous voulez bien donner votre accord pour ce prélèvement sur le marché SEGEFOM dont la situation financière est la suivante:

Montant des crédits prévus..... 7.927.650.-  
Marché de dépenses..... 5.315.247.-

Reliquat .... 2.612.403.-  
\*\*\*\*\*

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée./.

P. l'Ingénieur en Chef en congé  
l'Ingénieur d'Arrondissement,  
Signé: M. ZELBIN.

Le MAIRE. Je vous signale que pour payer ces 600.000 Fr nous avons une subvention F.I.D.O.M.

Mise aux voix la proposition ci-dessus est adoptée à l'unanimité.

*en ex. approuvé*  
Il sera le 12 Avril 1961  
Le Préfet  
Pour le Préfet et par délégation  
Le Maire Général  
Signé: R. Bollet.